

M. Horner (Crowfoot): Le contribuable est forcé d'être une bonne poire. Il ne l'est pas de son plein gré.

M. Blenkarn: C'est vrai, monsieur l'Orateur, et il est temps que cela cesse. Le projet de loi vise à fournir 43 millions au moins pour cette année. Il y aura une autre somme l'an prochain; qui sait combien de derniers publics seront affectés à ce chemin de fer? Cet argent est accordé presque pour rien, bien qu'il soit censé être appliqué aux capital-actions du chemin de fer. Les chiffres concernant le capital-actions non cumulatif de 4 p. 100 ne signifient rien. Les dividendes sont nuls, de sorte que cet argent représente un prêt sans intérêt.

Considérez la chose sous cet angle, monsieur l'Orateur. Si vous examinez le projet de loi, vous constaterez que le chemin de fer réclame des fonds pour des hôtels, des télécommunications, une tour et des placement connexes. Si on examine le projet de loi, on constate que le chemin de fer réclame 43 millions sans intérêt des contribuables canadiens, afin de pouvoir continuer à agir ainsi, perdre de l'argent ou réaliser des gains négligeables. D'après ses chiffres, il a fait un gain de 1.4 p. 100 sur ses placements. Eh bien, un rendement de \$416,000 sur un investissement hôtelier de \$47 millions de dollars représente environ 0.8 p. 100 et ne vaut même pas la peine qu'on en parle.

Je voudrais maintenant parler de la tour du CN en construction à Toronto. Elle aura une hauteur d'environ 1,800 pieds. Cela fera tout un monument à Toronto. Il se détachera très nettement à l'horizon. Je me réjouis de la construction de cette tour à Toronto, car nous, de Mississauga, pourrions la contempler. Il ne s'agit pas de se demander pourquoi on la construit, mais pourquoi la population canadienne devrait y investir ses derniers, pas s'il s'agit d'un bon placement pour le chemin de fer qui est censé assurer un service à la population, mais si c'est ainsi qu'on devrait dépenser les derniers publics.

Devrions-nous affecter l'argent des Canadiens à des attractions touristiques, à un dancing en altitude, ou devrions-nous l'affecter à certains des besoins sociaux de notre pays, aux importantes installations de communication et de transport qui sont requises pour maintenir l'unité de notre pays? Devrions-nous le dépenser à des dancings en altitude alors qu'on devrait peut-être laisser ce champ d'activité au secteur privé?

● (2030)

Quant à la question financière, le bill est quelque peu trompeur. Il est question de 8.8 millions de dollars cette année. Le second amendement tend à empêcher une plus forte dépense l'an prochain. En réalité, on voudrait dépenser 29.5 millions de dollars pour la construction d'une tour à Toronto, sans s'occuper de calculer le coût du terrain. Somme toute, on possède déjà le terrain, pourquoi en capitaliser le coût? On pourrait le louer ou le vendre à d'autres fins. On ne veut pas tenir compte du coût du terrain qui vaut 7 millions de dollars. On ne veut pas se préoccuper de cette question.

M. Benjamin: Le CP non plus.

M. Blenkarn: Nous allons y venir au CP. Ce sont des malins. Ils ne se sont pas engagés à l'aveuglette. Après avoir pris connaissance du bilan, ils ont dit, oui, nous avons vos extrapolations. Cela dit que votre argent peut vous rapporter 7.8 p. 100. S'ils sont vraiment chanceux avec leur tour et que les gens consentent au fil des ans à payer \$3 pour monter jusqu'au sommet—disons, un million de personnes tous les ans pendant 40 ans—peut-être leur

Chemins de fer Nationaux du Canada et Air Canada

argent leur rapportera-t-il 12.8 p. 100. Par contre, il se peut après un ou deux ans qu'ils ne trouvent plus personne qui consente à payer \$3 pour monter jusqu'au ciel.

Un investissement avantageux? Après y avoir jeté un coup d'oeil, le CP a dit «au diable». Bien qu'ils soient propriétaires de la moitié du terrain, ils n'ont pas l'intention de construire une tour avec leur argent. Ils préfèrent que ce soient les Canadiens qui le fassent. Ce serait comme une fontaine dans un parc. Le CP peut construire autour de la tour et réaliser des bénéfices en louant des édifices à bureaux, des centres de congrès et d'autres édifices de gros rapport. Le centre métropolitain sera visible de ces autres édifices. C'est le CN qui doit ériger la tour. Lorsque j'ai demandé à M. MacMillan ce qu'il avait obtenu du CP en échange de tout cela, voici ce qu'il a répondu:

Le CP hésita finalement à s'engager vis-à-vis la tour... Il consentit, en retour de son non-engagement, d'appréciables concessions au CN.

Ayant demandé ce que représentaient d'appréciables concessions, nous n'avons pas obtenu de réponse. Je crois que c'est parce qu'il n'y avait pas d'appréciables concessions, certainement pas de concessions dont il vaudrait la peine de parler. Si elles avaient été appréciables, M. MacMillan en aurait sûrement parlé. Il s'est alors renversé dans son siège en disant: vous savez comme la discrétion a de l'importance dans la salle de conseil d'une société. Il ne faut pas mettre les députés dans le secret. Nous allons constater qu'il n'y a pas de concessions.

La vérité c'est qu'ils voulaient ériger une tour avec un restaurant de 400 places dans le ciel afin de proclamer combien merveilleux ils sont. Ils veulent que Radio-Canada plane. La vérité c'est que cette société ferroviaire ne se soucie pas de la population canadienne. Elle ne se soucie pas des investisseurs qui paient la note par l'entremise du fisc qui tire l'argent de leur poche par l'impôt sur le revenu, la taxe de vente et les droits sur toutes choses sans exception. Elle s'occupe de la construction d'un restaurant de 400 places dans les airs. Même le CP, cette société avisée...

M. Benjamin: Une société avisée s'il en fût.

M. Blenkarn: Vous êtes de Regina. Vous savez qu'elle est avisée. Ses dirigeants savent ce que c'est qu'un bilan. Ils savent où investir leur argent avec profit. Ils n'investiraient pas leur argent dans un tel projet sous aucun prétexte.

Nous nous trouvons maintenant devant ce fabuleux exemple de la construction d'une tour. Quand on demande les raisons qui ont poussé à la construction de cette tour, on en reçoit quatre. On se fait répondre que l'impression de croissance du centre de Toronto était un mythe. Si Toronto a un jour été un mythe, vous feriez mieux de vous hâter de venir à Toronto et de jeter un coup d'œil à ce mythe, parce qu'il grandit joliment vite. Il n'avait pas besoin de la construction d'un Centre Metro sur un emplacement de 180 acres de terrain de première valeur du centre-ville. Il n'avait pas besoin d'une tour comme point d'attraction spectaculaire. Si c'était là ce dont il avait besoin, pourquoi le propriétaire du reste du terrain n'en a-t-il pas payé la moitié du coût? Rien n'explique cela. Le CN a dit qu'il fallait consolider Radio-Canada et le Centre Metro. Radio-Canada n'a plus besoin d'être consolidé. Je ne savais pas que le CN faisait marcher Radio-Canada, mais il semble que ce soit le cas.

Le CN a dit avoir obtenu du CP des concessions d'ordre financier, mais il ne veut pas dire ce qu'elles sont. En réalité, il n'y a pas eu de concessions de cet ordre et l'on